

**NOTE PRESENTATION RAPPORT BUDGETS SUPPLEMENTAIRES**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**REUNION DU 22 AVRIL 2021**

XXXXXXXXXXXX

Suite au débat d'orientations budgétaires du 9 décembre 2020, le budget primitif 2021 a été voté le 18 février 2021 sans reprise de résultat, avant adoption du compte administratif 2020.

Ce budget supplémentaire est présenté afin d'intégrer les résultats antérieurs pour chaque budget en section de fonctionnement, après l'adoption du compte administratif. Les grandes lignes en sont données avant le vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement pour chacun des deux budgets (Budget principal CCAS M14 – Budget annexe SAAD CCAS M22).

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 – BUDGET PRINCIPAL CCAS – M14**

Le budget supplémentaire du C.C.A.S. est équilibré à 176 569.17 € (section de fonctionnement) dont en dépenses : charges à caractère général 13 000 €, charges de personnel 109 000 €, plus 54 569.17 € de dépenses imprévues non affectées. Les recettes sont constituées des remboursements de frais de personnel par le budget annexe pour 76 000 €, et l'affectation de résultat 100 569.17 €.

**Résultat de l'exercice 2020:**

Ce résultat doit permettre de conserver un fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement du budget de la collectivité CCAS et de son budget annexe SAAD (2 mois de délais minimum entre le paiement des salaires et le paiement des prestations par les financeurs et les usagers).

Le résultat 2020 de 100 569,17 € est affecté au BS 2021 au compte 002 après l'adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2020.

**Charges à caractère général :**

Ce chapitre est réajusté suite à l'affectation du résultat reporté.

**Charges de personnel :**

Les charges de personnel sont ajustées en fonction du réalisé 2020, avec une marge de sécurité afin de faire face aux demandes des usagers.

**Montant de la subvention communale:**

La participation de la commune nécessaire à l'équilibre budgétaire s'élève à 150 000 € en 2021, sans modification par rapport au BP.

Le budget CCAS n'a aucun emprunt en cours. Le CCAS ne possède pas d'actif propre : il utilise les moyens mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 – BUDGET ANNEXE SAAD – M22**

Le budget annexe M22 du service d'aide à domicile est équilibré à 92 911.62 € (section de fonctionnement) dont en dépenses : charges d'exploitation courante (Groupe Fonctionnel 1) 10 000 €, charges de personnel (GF2) 76 000 €, charges de structure (GF3) 6 911.62 €. Les recettes sont constituées du résultat reporté 92 911.62 €.

### **Résultat de l'exercice 2020:**

Ce résultat permet de conserver un fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement du budget annexe SAAD (2 mois de délais de paiement des financeurs et des usagers).

Le résultat 2020 de 92 911,62 € est affecté au BP 2021 au compte 002 après l'adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2020.

### **Dépenses afférentes à l'exploitation courante et à la structure :**

Ces chapitres sont réajustés suite à l'affectation du résultat reporté.

### **Dépenses afférentes au personnel :**

Les charges de personnel sont ajustées en fonction du réalisé 2020, avec une marge de sécurité afin de faire face aux demandes des usagers.

### **Montant de la subvention du budget principal CCAS:**

La participation du budget principal CCAS nécessaire à l'équilibre budgétaire du budget annexe s'élève à 110 000 € en 2021, somme prévue au BP.

## **BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2021 – PRESENTATION PAR CHAPITRES – CCAS ET SAAD**

### **BS CCAS 2021 - BUDGET PRINCIPAL M14**

#### **Fonctionnement Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt Voté BP</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 600,00	13 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	811 700,00	109 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 150,00	54 569,17
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	115 110,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>931 560,00</b>	<b>176 569,17</b>

#### **Fonctionnement Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt Voté BP</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
002	EXCEDENT REPORTE	0,00	100 569,17
013	ATTENUATION DE CHARGES	100,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES	781 350,00	76 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	150 000,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	10,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>931 560,00</b>	<b>176 569,17</b>

### **BS SAAD 2021 - BUDGET ANNEXE M22**

#### **Fonctionnement Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt Voté BP</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
011	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION	24 000,00	10 000,00
012	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	787 850,00	76 000,00
016	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	17 150,00	6 911,62
	<b>Somme :</b>	<b>829 000,00</b>	<b>92 911,62</b>

#### **Fonctionnement Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt Voté BP</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
002	EXCEDENT REPORTE	0,00	92 911,62
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	719 000,00	0,00
018	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	110 000,00	0,00
019	PROUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>829 000,00</b>	<b>92 911,62</b>